

I Participants:

Présents: Jean Hervé Peurière, Thierry Meunier, Viviane Brunet, Véronique Dallery, Jean Louis Fafournoux, Sandy Goutorbe, Bruno Pilonchery, Lydie Faye, Michel Chauv, Guy Farget.

Excusés :

II Points abordés:

1	Approbation par le Conseil Municipal des comptes de gestion & des comptes administratifs 2017 Sous la Présidence de Lydie Faye, 1ère adjointe, l'ensemble du Conseil approuve les Comptes Administratifs et les Comptes de Gestion 2017.
2	Vote du budget primitif 2018 L'ensemble du Conseil Municipal valide le budget 2018. Celui-ci s'établit comme suit: Budget Principal: Inv.: 651 287, 00 € Fonct.t: 901 052, 38 € CCAS: Fonct.t: 6819, 18 € Plagnette: Inv.: 31 952, 52 € Fonct.t: 42 055, 49 € Eau: Inv.: 368 391, 41 € Fonct.t: 99 186, 64 € Assainissement: Inv.: 122 582 , 89 € Fonct.t: 54 832, 87 €
3	Vote des taux d'imposition 2018: Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des différentes taxes communales pour 2018. Celles-ci restent donc aux taux des années précédentes, à savoir: Taxe habitation 8.31 %. Taxe fonciere batie 3,09 %- Taxe Fonciere non batie 27,48%.
4	Travaux Salle des Fêtes La comission de sécurité est venue examiner la conformité des installations suite aux travaux effectués. Le comission a déclaré les installations conformes. quelques points de détail mineurs sont à traiter. Une demande sera faite auprès de Orange afin de limiter les appels à partir du telephone mural aux seuls numeros d'urgence: 15, 17 et 18.
5	Rénovation local "5 rue de la Bise" Suite à la demande de location à des fins commerciaux d'un logement situé au 5 rue de la Bise, le Conseil valide la réalisation de travaux de rafraichissement. Des devis de menuiserie, platerie et peinture ont été demandés.
6	Emploi d'été aux services techniques de la commune Cet proposition d'emploi n'ayant pas encore trouvé preneur, des annonces ont été publiées auprès de Pole Emploi, Maison des Services et sur des sites d'annonces en ligne.
7	Acquisition Bâtiment "Chaux Francine" Attente de la part du TGI de la déclaration de vacance de succession afin de concrétiser l'achat de ce bâtiment.
8	Don des anciennes guirlandes lumineuses Le Conseil décide de céder gratuitement à la commune de Chausseterre, qui en a fait la demande, les anciennes guirlandes lumineuses.
9	Equipement en éclairage automatique du Stade des Bataillouses pour l'hélicoptère du Samu La commune a été sollicitée par la société HIS partenaire du Samu afin d'équiper le stade des Bataillouses avec un dispositif de mise en sécurité de la zone de pose. Ce dispositif est constitué d'une camera de visualisation et d'une commande d'éclairage à distance. Le but est de gagner de précieuses secondes pour les évacuations nocturnes ou par mauvais temps. Une partie des coûts d'investissement et de maintenance sont à charge de la commune. (environ 2000 € inv. et 200 €/an : maintenance) Le Conseil donne son accord de principe. Il reste à coordonner l'opérotation entre le SIEL (responsable de l'installation électrique du stade) et la société HIS.
10	Ramassage OM en porte à porte Suite à distribution des containers individuels, le ramassage en porte à porte va débuter le 10 avril. Les modalités de la tournée de collecte ont été définies conjointement par l'entreprise de collecte, les services techniques de la commune et J H Peurière le maire. Trois points demandent un aménagement spécifique (Arthuzet, Les Gouttes,Pierre Plate)
Prochaine réunion d'adjoints: Vendredi 13 mars à 19h00 Prochaine réunion du Conseil Municipal: Vendredi 27 avril à 20h00.	